

**Hommage  
à un grand Résistant  
Georges Fournier P. 4**

**Grève à 98%  
chez "GÉANT" :  
6 embauches en CDI P. 9**

**Une assemblée  
générale de l'AFOC  
combattive P. 10**

**Réforme systémique  
des retraites**

**Régime unique  
par points**

**FORCE OUVRIÈRE  
NE SE LAISSERA  
PAS FAIRE !**

**Vendredi  
19  
octobre  
de 8 h 30  
à 13 h**

**CONSEIL  
DÉPARTEMENTAL  
de l'UD FO  
de la Haute-Loire  
à Blavozy  
Centre Socio Culturel**



**avec Philippe PIHET**  
*Secrétaire Confédéral FO chargé des retraites*

**Le 28 juin, FO prend date**

Le jeudi 28 juin, une centaine de militants FO, CGT, FSU et Solidaires ont tenu une conférence de presse militante devant la préfecture du Puy à midi dans le cadre de l'appel national lancé par FO et la CGT avec l'UNEF, la FIDL et l'UNL.

Le cahier de revendications était on ne peut plus clair :

**POUVOIR D'ACHAT**

Augmentation des salaires, du point d'indice et des pensions, allocations et minima sociaux .

Non à l'augmentation de la CSG .

**SERVICE PUBLIC**

Défense et reconquête du service public accessible et de qualité sur tout le territoire dans l'intérêt des agents et de la population. Non aux privatisations ! Non à la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires !

**CONQUÊTES COLLECTIVES**

Garantie des emplois, des statuts, des conventions collectives et des missions : abrogation des lois El Khomri et des ordonnances Macron

**DROIT A LA RETRAITE**

Retour au droit à la retraite à 60 ans pour toutes et tous à taux plein.

Maintien de tous les régimes par répartition (régime général, Code des Pensions et CNRA, régimes spéciaux).

Non au régime unique par point.

Maintien des pensions de réversion.

**SÉCURITÉ SOCIALE**

Défense de la sécurité sociale basée sur le principe « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins »

**DROIT AUX ÉTUDES**

Non à la sélection à l'entrée de l'université.

Maintien du baccalauréat comme diplôme national.

**Congrès confédéral FO :****« Résister, Revendiquer, Reconquérir »**

Une délégation de 20 camarades de la Haute-Loire a participé au congrès confédéral de la Confédération FO à Lille du 23 au 27 avril 2018.

Ce congrès, dont les débats ont été riches, s'est terminé par une résolution générale votée à la quasi unanimité qui se conclue ainsi :

« Compte tenu de l'extrême gravité de la situation et des risques qui se profilent pour les travailleurs, les droits sociaux, notre modèle social et les valeurs républicaines, le Congrès considère que la perspective d'une mobilisation interprofessionnelle est aujourd'hui nécessaire, y compris par la grève.

Il donne mandat à la Commission Exécutive et au Bureau Confédéral pour prendre toutes les dispositions et initiatives dans ce sens, y compris en lien avec toutes les confédérations syndicales, à la recherche de la plus grande unité possible.

Il appelle toutes les structures FO, tous les militants, à rester réactifs et mobilisés.»

Le congrès a vu l'élection du camarade Pascal PAVAGEAU comme Secrétaire Général de la Confédération, pour succéder à Jean Claude MAILLY.

Pascal SAMOUTH, présenté par l'union départementale FO de la Haute-Loire, a été ré-élu à la Commission Exécutive Confédérale.





« Un pognon de dingues » c'est en ces termes que le président de la République s'est exprimé en parlant de l'aide sociale versée à nos concitoyens ruinés par les politiques économiques suivies depuis des années avec leur cortège de licenciements massifs, déqualification, précarité, austérité salariale...

Mais pour le « président des riches » il y a bien d'autres dépenses qui sont par contre légitimes. Citons les 28 milliards d'exonérations de cotisations employeurs de Sécurité Sociale, les 50 milliards d'euros que coûtent l'évasion fiscale, les 47 milliards de dividendes versés aux actionnaires par les 40 entreprises les plus riches de France. C'est dans la même logique que toute sa politique est orientée sur la remise en cause l'ensemble de nos conquêtes collectives.

## « Un pognon de dingues... »

Mais fort heureusement, le vent se lève !

Pendant plus de 3 mois les cheminots ont fait grève, avec l'ensemble de leurs organisations syndicales pour la défense de leur statut, le retrait du rapport Spinetta et contre la privatisation de la SNCF, et le combat n'est pas terminé. Des mobilisations ont lieu dans de nombreux secteurs : EHPAD, Carrefour, retraités, fonctionnaires, Energie... pour les mêmes raisons.

Et le gouvernement nous prépare une réforme « systémique » des retraites, voulant installer un régime unique par points, forcément à minima, qui nécessite de mettre à bas tous les régimes de salariés au premier rang desquels le Code des Pensions Civiles et Militaires, élément clé du statut de la Fonction Publique. C'est une vieille revendication de la CFDT qui a été confirmé lors de son dernier congrès. Au contraire, FO s'y opposera frontalement.

La seule solution pour empêcher ces mauvais coups, c'est d'y aller tous en semble, dans l'unité d'action la plus large, et dans la clarté des revendications. Le 28 juin, par des rassemblements dans toute la France, nous avons pris date. Nous avons construit dans le département un cahier de revendications commun qui permet de préparer le rapport de forces.

Pour FORCE OUVRIERE « la perspective d'une mobilisation interprofessionnelle est aujourd'hui nécessaire, y compris par la grève », c'est la position que nous défendrons vis à vis des autres organisations syndicales prêtes à s'engager dans l'action.

Alors profitons des congés payés, conquis par la grève générale de 1936, pour recharger les accus. Nous en aurons bien besoin à la rentrée.

*Par Pascal SAMOUTH,  
Secrétaire général.*

## DÉCLARATION DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE CONFÉDÉRALE

La Commission Exécutive se félicite que les organisations syndicales et de jeunesse se rencontrent et débattent régulièrement dans un contexte où les attaques contre notre modèle social sont exacerbées.

La journée d'actions du 28 juin prochain sera l'occasion de faire connaître les positions et revendications de Force Ouvrière, notamment en matière d'augmentation de salaires dans le public comme dans le privé, et de réaffirmer notre soutien aux mobilisations en cours – locales ou nationales – comme celle toujours en cours des Cheminots.

Force Ouvrière va rester à l'initiative en poursuivant et renforçant les contacts avec les autres organisations, à tous les niveaux. Une prochaine réunion intersyndicale est programmée fin août, à la Confédération FO, en invitant toutes les organisations syndicales et de jeunesse. La Commission Exécutive décide de se réunir juste après celle-ci pour traduire concrètement les modalités d'actions.

En parallèle, les contacts sont également continus avec les Confédérations syndicales afin de peser tant sur le gouvernement que sur le patronat et faire reconnaître le rôle de contrepoids et d'interlocuteurs sociaux des organisations

syndicales, qui contribuent – notamment par la négociation, la pratique contractuelle et le paritarisme – à la démocratie sociale.

Force Ouvrière ne se laissera pas faire et s'opposera frontalement à toute réforme systémique des retraites, clé de voûte de notre modèle social, ayant pour objectif la précarisation des actifs et des retraités et l'uniformisation par le bas à travers un régime unique par points.

Dans la continuité de sa volonté de relancer l'agenda social, Force Ouvrière proposera dès l'été des sujets pouvant faire l'objet de négociations interprofessionnelles telles que le télétravail, la santé au travail ou encore l'accès à l'emploi des travailleurs handicapés, etc.

Face à des décisions régressives qui s'opposent aux demandes légitimes des travailleurs et à des politiques relevant d'une logique d'individualisation au prix de la casse des statuts et des droits collectifs, l'heure est à la défense des revendications essentielles comme du modèle social. Force Ouvrière s'y engage résolument.

Paris, le 21 juin 2018 - Votée à l'unanimité



**Georges FOURNIER, un homme de résistance et de conviction nous a quittés**

Notre camarade Georges FOURNIER de Langeac vient de nous quitter à l'âge de 94ans.

Jeune ouvrier métallurgiste à Clermont Ferrand, il rejoint le maquis en 1943 pour fuir le Service du Travail Obligatoire. Il fut de la bataille du Mont Mouchet où

plusieurs centaines de civils, réfractaires et résistants furent tués par les troupes du troisième Reich. Il poursuivit son combat dans la résistance jusqu'à la fin de la guerre.

Georges était un syndicaliste d'une droiture et d'une solidarité à toutes épreuves. Ce sont ces valeurs bafouées qui lui avaient fait quitter la CGT et PCF en 1954 pour adhérer - disait-il - à la seule organisation ouvrière digne de ce nom : la CGT-FO.

**Tant qu'il l'a pu, il a milité.**

Dans son secteur professionnel d'abord - l'EDF - il était de

tous les combats : pour sauver les barrages hydrauliques dans le Haut-Allier, pour la défense du statut d'électricien-gazier et du régime spécial de retraites. Il a également longtemps tenu des mandats au sein de la CMCAS.

Attaché à la solidarité interprofessionnelle, il avait allumé les feux de l'Union Locale FO de Langeac, au début des années 1990. Il ne ratait ni un congrès de l'Union Départementale, ni un meeting, ni une réunion militante. On se souvient de sa voix tonitruante et de ses convictions fortes lorsqu'il intervenait.

Il n'appréciait pas quand un militant prenait des positions publiques contraires à celles du syndicat. Il refusait les honneurs, réservés selon lui « aux copains qui y sont restés ».

Il nous rappelait toujours que les conquêtes de 1945 n'étaient pas un cadeau tombé du ciel mais le résultat du combat de la classe ouvrière « qui avait libéré le pays du nazisme ».

En 1999, il avait tenu à adresser ces conseils aux jeunes militants dans le journal de l'Union Départementale FO : « Se battre pour une répartition plus juste entre le monde du travail et le capitalisme. Etre des militants convaincus. Bien faire leur boulot. Aider le syndicat. Etre vigilants à la paix. Et ne pas oublier que c'est le monde du travail qui a sauvé la France. »

L'Union Départementale FORCE OUVRIERE n'oubliera pas le militant et le camarade, ni ses enseignements. Une délégation était présente à ses obsèques le 28 juin à Tailhac. Nous renouvelons à sa famille toutes nos condoléances.

**UN SACRE MILITANT QUE NOTRE GEORGES**

Mes amis auvergnats viennent de m'annoncer le grand départ de Georges Fournier. J'ai eu à ce moment le sentiment que cela n'était pas possible car je le pensais immortel après tous les moments de sa vie très active et particulièrement la période de la résistance où il avait pris une part très active.

J'ai toujours connu Georges qui bien évidemment comme à tous les amis qu'il rencontrait nous refaisait tous les combats de cette période avec sa voix un peu traînante qui nous tenait en haleine parce qu'il savait conter, comme tout ce qu'il avait connu dans ses combats syndicaux et politiques alors qu'il appartenait encore à la CGT et au PCF. Mes visites dans cette région qui était presque la mienne, me conduisaient toujours à rencontrer Georges Fournier avec Michel Sahut et Bernard Bontemps. L'ambiance était toujours plus que sympathique, emprunte d'une franche camaraderie comme nous ne

pouvions que connaître avec ce résistant et ce militant syndical d'une droiture et d'un courage exceptionnel.

Il n'aspirait pas aux honneurs mais était toujours présent quand l'organisation avait besoin de lui dans les activités sociales mais également au syndicat du Puy en Velay où il avait réussi à réimplanter notre organisation.

Pascal Samouth le secrétaire général de l'UD FO de Haute Loire et Fred Bochart secrétaire général de l'UD FO du Puy de Dôme, me parlaient toujours de lui, car eux aussi étaient marqués et appréciaient les qualités de l'homme et du militant.

Il n'a jamais perdu le chemin de l'organisation après son départ en retraite et son militantisme s'est poursuivi avec Guy Poncy, responsable national des retraités d'EDF/GDF, Huguette Odier de la région Auvergne, B. Estorgues autre militant ayant milité avec Georges et beaucoup d'autres qui ont marqués les heures de notre Fédération.

Georges Fournier a marqué notre Fédération, il est un exemple pour moi d'abord et tellement d'autres qui l'ont connu. Cet exemple est celui du combat, les armes à la main, pour nous redonner la liberté mais aussi la nécessité de résister dans toutes les circonstances.

Il appréciait toujours notre résistance syndicale à toutes les destructions des acquis découlant du Conseil National de la Résistance et a toujours été à nos côtés pour les défendre.

C'était un homme d'une intelligence vive, de qualités de cœur indéniables, d'une honnêteté à l'égard de tous ceux qui portaient les valeurs que chacun comprendra aisément.

Salut Georges, Salut Camarade, Salut l'Ami. Tu resteras pour moi et beaucoup de militants un véritable exemple !

*Gabriel GAUDY  
Ex Secrétaire Général  
de la Fédération FO  
des Industries Electriques et Gazieres*

# Le Régime Universel par points :

## 10 raisons de le combattre

Le Président de la République a annoncé lors de son élection la création d'un régime universel par points dans lequel « chaque euro cotisé donnera les mêmes droits » quel que soit le régime. Cet objectif a été confirmé lors de sa déclaration à Versailles devant les députés et sénateurs le 9 juillet.

Un haut commissaire à la réforme des retraites, Jean Paul DELEVOYE, a été nommé qui a commencé des consultations pour une réforme « systémique » qui devrait être mise en discussion en 2019.

Pour vous aider à vous y retrouver, FO Haute-Loire vous explique brièvement les enjeux de cette contre réforme et 10 bonnes raisons pour la combattre.

### 1 – Le régime unique, un préalable : la mort du Code des Pensions Civiles et Militaires

Devant le congrès, le président a bien confirmé son intention « de refonder un système de retraite juste, unique, transparent, qui viendra progressivement remplacer la quarantaine de systèmes existants »

Le premier système qui est dans le viseur, c'est le Code des Pensions Civiles et Militaires des fonctionnaires de l'Etat. Le principe d'une pension aux anciens serviteurs de l'état a vu le jour avec la révolution française en 1790. En 1924, puis en 1951 les bases de l'actuel Code des Pensions Civiles et Militaires ont été jetées qui prévoient que la

pension est un « traitement continué » assuré par le budget de l'Etat et pas par une caisse séparée : c'est « le grand livre de la dette publique ».

Pas étonnant que ce soit depuis Versailles que sa mise à mort soit annoncée ! Diluer le Code des pensions dans un régime unique c'est se donner les moyens de ne plus attacher les fonctionnaires au budget de la République, ce qui permet d'accélérer l'abandon des missions exercées par l'Etat (enseignement, finances publiques, sécurité...) et de supprimer encore des dizaines de milliers d'emplois. Derrière une pseudo « équité » des régimes, c'est en réalité l'égalité des droits des citoyens assurée par la Fonction Publique de l'Etat qui est en cause.

### 2 – Le régime unique, l'accélération des privatisations

Pour les mêmes raisons les régimes spéciaux qui font l'objet de caisses autonomes sont liés à l'existence d'un service public : CNRACL, SNCF, RATP, ouvriers de l'Etat, Banque de France... Vouloir

les fondre dans un régime unique, c'est également faciliter leur privatisation comme cela est en cours à la SNCF ou chez ENEDIS.

Montrer du doigt de prétendus avantages de tel ou tel n'a qu'un but : remettre en cause les droits de tous.

### 3 – Le régime unique, passer du régime des salariés à l'ubérisation

Lorsque le Président de la République parle de 40 régimes de retraites, il y inclut non seulement l'ensemble des régimes de salariés mais aussi ceux des artisans, commerçants, professions libérales, travailleurs indépendants, agriculteurs.

Or ces régimes ne sont pas assis sur des salaires mais sur des revenus, avec des taux de cotisation très disparates et bien inférieurs à ceux des salariés et donc des droits bien moindres au moment de la retraite. C'est donc bien y compris le régime général

des retraites de la Sécurité Sociale qui est dans le viseur.

Alors que le Président de la République incite les chômeurs à « créer leur propre emploi » au moyen de statut d'esclaves modernes tels les « auto-entrepreneurs », ne s'agit-il pas également de préparer l'ubérisation de tout le salariat ?



#### 4 - L'objectif : des milliards d'économies sur le dos des retraités

D'ores et déjà, les décisions gouvernementales sont claires : diminuer les dépenses de retraite. La loi de programmation des finances publiques prévoit 30 milliards d'euros de dépenses sociales en moins entre 2018 et 2022, ce qui inclut les retraites du régime général. On peut lire en effet que « la modération des dépenses des branches vieillesse et famille contribuera à l'objectif global de

redressement des finances publiques ».

Lors de son audition devant la Cour des Comptes, le Président de la République a indiqué d'ailleurs que sa réforme s'inscrivait dans l'objectif de la baisse du « déficit public », c'est-à-dire dans une réduction des retraites versées. Pas étonnant que FORCE OUVRIERE ne reçoive pas de réponse lorsque nous demandons une garantie du maintien des retraites servies au moins égal au niveau actuel (330 milliards, 14% du PIB).

#### 5 - Régime par points = décompte individuel sur toute la carrière !

Que l'on dépende du régime général, de celui des fonctionnaires ou d'un régime spécial, les modes de calcul de la retraite ont une architecture similaire :

- un salaire de référence (25 meilleures années dans le régime général, 6 derniers mois, hors primes pour les fonctionnaires),
- une durée de cotisation exigée pour bénéficier du taux plein (actuellement 42,5 ans),
- un âge de départ (actuellement 62 ans) avec des départs anticipés dans certains cas.

Des trimestres de cotisation et des périodes

assimilées même si elles ne sont pas cotisées : maladie, accident du travail, maternité, chômage, majorations pour enfants...

Actuellement les plus mauvaises années, les accidents de carrière, sont neutralisés pour le calcul de la retraite. Un système en points tient compte de toutes les années, les « bonnes » comme les « mauvaises » : à l'arrivée, le taux de remplacement (pourcentage du dernier salaire) sera donc plus faible et la retraite sera inférieure.

Ce mode de calcul fait également sauter toutes les règles collectives. C'est l'individualisation totale du calcul, creusant les écarts en défaveur des plus exploités et des plus précaires. Ce gouvernement a décidément un problème avec « les pauvres ».

#### 6 - La guerre déclarée aux femmes !

La réalité actuelle, c'est que les femmes sont celles qui ont les carrières les plus hachées avec des moyennes de salaire plus basses : temps partiel, congés parentaux, précarité... Les périodes assimilées non cotisées, et en particulier les droits familiaux, permettent de compenser partiellement cette inégalité.

Le niveau moyen des retraites des femmes est inférieur de 26 % à celui des hommes. Sans les droits familiaux ce serait pire puisqu'ils permettent

d'améliorer de 11,3% les pensions des femmes (et de 3,4% pour les hommes).

Avec un décompte par points, ce sera marche arrière toute. Seules les périodes cotisées créant des droits, les pensions des femmes seront encore plus minimales !



#### 7 - Les pensions de réversion dans le viseur

Les pensions de réversion, versées au conjoint survivant sont aussi dans le collimateur. L'intention du gouvernement Macron est bien de les remettre en cause. Sa déclaration de Versailles a été claire : « Faire croire que nous voudrions supprimer les pensions de réversion est une rumeur malsaine, visant à faire peur. Rien ne changera pour les retraités d'aujourd'hui. »

Et pour ceux de demain ? Il est question d'une condition de ressource pour en bénéficier. C'est, dans un terme plus ou moins proche, faire disparaître les pensions de réversion : en bloquant le plafond de ressources au fil du temps, cela exclut de plus en plus de bénéficiaires.

Une fois de plus ce sont les femmes qui trinqueront puisque les pensions de réversions comblent en moyenne 15 points d'écart de pension entre les hommes et les femmes.

## 8 - Des retraites qui pourraient baisser à tout moment

Le principe d'un régime par points c'est que votre pension est calculée sur une valeur du point. Par exemple si vous avez accumulé 10 000 points de retraite sur votre carrière et que la valeur du point est de 0,10 €, vous avez une retraite de 1000 €.

Si pour une raison « d'équilibre » le gouvernement le décide, il pourra payer le point à 0,09 € et la pension sera dès le lendemain de 900 €.

Avec les systèmes actuels une telle baisse est

impossible. Dans le cadre des divers plans d'austérité, les gouvernements ont déjà retardé les revalorisations de pension, décidé de les geler mais ce gouvernement veut aller plus loin. Nous ne faisons pas de procès d'intention, le porte parole du gouvernement Benjamin Griveaux a déclaré pour justifier de la ponction de 1,7% de CSG pour les retraités actuels seraient des privilégiés. Nul doute que les mêmes arguments seront utilisés demain pour baisser le montant des pensions dès que le système le permettra.

## 9 - Plus d'âge de départ, plus de durée de cotisation !

Avec un régime unique par points même s'il y a un âge de départ officiel, il ne sera que fictif. Chacun partira à la retraite en fonction du nombre de points acquis et non plus avec un nombre de trimestres requis. Donc pour avoir une retraite décente, il faudra donc partir très, très tard. C'est le principe de « la retraite à la carte » revendiqué par la CFDT qui soutient le régime universel par points.



## 10 - La porte ouverte à la capitalisation... ou à la retraite des morts

L'objectif de cette nouvelle contre réforme est donc d'imposer une nouvelle baisse drastique des retraites. C'est la porte ouverte, pour ceux qui en

auront les moyens, à des retraites privées, par capitalisation, ce dont rêvent les assureurs et banquiers.

Et pour ceux qui ne pourront pas payer, il y a fort à craindre que ce soit « la retraite des morts ».

## **FORCE OUVRIERE NE LAISSERA PAS FAIRE !**

### **L'attaque est d'ampleur.**

Conformément au mandat donné par le Congrès, la Confédération FO se rend aux réunions organisées par le gouvernement afin d'y défendre les positions et revendications Force Ouvrière :

- maintien des régimes existants,
- maintien des statuts et refus d'un régime unique en points ou en comptes notionnels
- maintien de tous les régimes existants avec leurs dispositifs actuels de solidarité et droits dérivés, tels que pensions de réversion ou d'orphelin.

Mais dès maintenant, il faut préparer le rapport de forces pour empêcher ce mauvais coup comme l'a déclaré la Commission exécutive Confédérale de la CGT-FO le 21 juin 2018 : « Force Ouvrière ne se laissera pas faire et s'opposera frontalement à toute réforme systémique des retraites, clé de voûte de notre modèle social, ayant pour objectif la précarisation des actifs et des retraités et l'uniformisation par le bas à travers un régime unique par points. »

**22 mai : près de 1000 fonctionnaires dans les rues du Puy**

Le mardi 22 mai, les fonctionnaires étaient en grève et ont manifesté à l'appel de FO, CGT, FSU, Solidaires, UNSA, CFDT, CFE-CGC, CFTC, contre la privatisation des services publics, pour la défense des statuts, pour l'augmentation des salaires.

Les manifestants ont tenu à marquer, comme les cheminots, leur opposition à la volonté du gouvernement Macron d'imposer un recours accru aux contractuels menaçant ainsi le statut de Fonctionnaires. Tout comme ils refusent les 120 000 suppressions de postes, la rémunération au mérite, la mobilité forcée et la fusion des instances de représentation des personnels, projets du gouvernement contenus dans CAP 22.

Au nom de FORCE OUVRIERE, Roland THONNAT concluait ainsi la manifestation : « Ce gouvernement MACRON ne veut rien discuter avec les salariés ni avec leurs représentants. Il ne veut obéir qu'aux ordres des capitalistes ... et aussi aux ordres de M.TRUMP

Alors mes camarades, la question est posée : que faut-il faire pour gagner ? pour défendre nos statuts de fonctionnaires et de cheminots, pour défendre les services publics, pour obtenir les augmentations de salaires, pour stopper le recours aux emplois précaires

sans statut ?

Est-ce l'appel à une nouvelle journée de grève entre fonctionnaires dans 2 mois qui fera reculer le gouvernement ?

En tout cas, pour notre part à FORCE OUVRIERE, nous proposons que les confédérations syndicales décident ensemble d'organiser la jonction des cheminots, des fonctionnaires, des agents de Pole emploi, de la Poste, la jonction avec les salariés du privé.

Oui, pour faire reculer ce gouvernement, l'heure est à l'action interprofessionnelle. »

**Le torchon brûle à la maison d'arrêt du Puy**

En début d'année 2018, le conflit avait été rude dans l'administration pénitentiaire avec au centre des préoccupations les conditions de travail et de sécurité des agents, les effectifs et les rémunérations.

Le protocole d'accord, refusé par FO, n'a réglé aucun de ces problèmes et ceux-ci resurgissent avec acuité. Ainsi, à la maison d'arrêt du Puy en Velay, le chef d'établissement a décidé de prôner par note de service le mode dégradé pour tous les agents, c'est-à-dire un nombre de personnels présents au dessous de l'effectif accordé par l'administration. Provocation supplémentaire, les représentants du personnel n'ont même pas été consultés, ce qui fait dire au syndicat local pénitentiaire FO que le directeur est « passé outre les consignes ministérielles ».

Cette décision est d'autant plus incompréhensible que le plupart des agents doivent quelques heures à l'administration et qu'il est toujours possible de demander aux agents présents d'effectuer des heures supplémentaires en cas d'absence ponctuelle d'un collègue.

« Ce mode dégradé maquille le manque de personnel au détriment de la sécurité des agents » rajoute le syndicat FO qui n'accepte pas la réduction systématique de l'effectif de nuit.

Dans quelques temps, les agents pénitentiaires vont recevoir de nouvelles missions avec la mise en place des Equipes Locales de Sécurité Pénitentiaire. Ils vont désormais accompagner les détenus à l'extérieur, dans les hôpitaux, les tribunaux... ce qui était jusqu'alors fait par la police et la gendarmerie.

« Bien sûr, ces nouvelles missions sont intéressantes et valorisantes » estiment les représentants FO, « mais en masquant le manque de personnel par le tour de passe-passe du mode dégradé, nous craignons que la mise en place de ces équipes se fasse sans apport de personnel, ce qui détériorera encore plus nos conditions de sécurité et de travail. »

Les personnels de la maison d'Arrêt, bien qu'ils n'aient pas le droit de grève ont mis un point d'honneur à être présents aux côtés de leurs collègues fonctionnaires le 22 mai. Dans la délégation qui a été reçue en fin de manifestation, FORCE OUVRIERE a intégré un camarade de FO Pénitentiaire pour que ces doléances soient posées en direct au Préfet de la Haute-Loire.

## 5 mai : grève à 98 % chez Géant, 6 embauches en CDI obtenues

Le samedi 5 mai, une grève éclatait chez Géant à Vals près le Puy. Motif du mécontentement, la dégradation continue des conditions de travail due au manque de personnel. La goutte d'eau qui a fait déborder le vase c'est une salariée qui a « craqué » sur son lieu de travail.

« Il faut être partout à la fois, tout est fait en urgence. De plus en plus de salariés viennent travailler avec la boule au ventre » explique Michelle LEYRE, la déléguée syndicale FO. « Cette situation à flux tendu a des répercussions sur la clientèle: rayons régulièrement vides, files d'attente aux caisses, retards allant jusqu'à une heure et demie sur les commandes au drive... Tout cela fait fuir les clients qui sont plus faciles à faire partir qu'à reconquérir ».

La grève a été suivie par 98 % du personnel prévus à l'effectif de 8h30 à 12 h. Ce sont les cadres et les emplois étudiants qui ont du assurer l'accueil. Une délégation des deux syndicats a été reçue en fin de matinée par la direction locale avec l'engagement de

recruter 9 CDD pour compenser les absences et le manque du personnel. « Insuffisant », pour les grévistes.

Prenant la mesure du mécontentement, la direction de chez Casino a du concéder dans la semaine suivante 6 embauches en CDI. Une revendication reste en attente : le recrutement d'un responsable au service caisses pour pallier à la désorganisation du travail.



## COPIREL : après les 4 jours de grève, la négociation salariale a été fructueuse

Nous avons fait part dans notre dernier journal de la grève massive chez COPIREL à Mazeyrat d'Allier au mois d'Avril portant sur les conditions de travail.

Celle-ci avait été très majoritairement suivie et avait débouché sur un accord de fin de conflit.

Les négociations salariales se sont tenues dans les semaines suivantes chez COPIREL France. Notre cama-

rade Serge BESSON, délégué syndical FO à Mazeyrat y a participé.

Un accord a été trouvé sur une augmentation générale des salaires de 1,5 %.

Comme quoi le rapport de forces reste une denrée précieuse pour bien négocier...

## Le 14 juin, les retraités une nouvelle fois dans la rue

200 retraités se sont trouvés à nouveau devant la Préfecture du Puy en Velay, comme dans toute la France pour leurs revendications et notamment contre la hausse de la CSG à l'initiative des organisations de retraités FO, CGT, CFTC, CGC, FSU, Solidaires et FGR.

Les Unions Départementales CGT et FORCE OUVRIERE, qui sont intervenues en soutien en fin de rassemblement ont été applaudies lorsqu'une initiative interprofessionnelle a été annoncée. Tous les retraités sont en effet convaincus que leurs revendications en terme de pouvoir d'achat, de protection sociale, de prise en charge de la dépendance, d'amélioration de l'accueil dans les EHPAD ne trouveront pas de débou-

chés en dehors de la solidarité actifs-retraités.

Une délégation a été reçue par le représentant du Préfet en fin de rassemblement.

La CFDT, bien que n'ayant pas signé le tract d'appel, est parvenue à s'y insérer. Leurs représentants sont venus au secours du représentant du gouvernement au cours de l'audience en soutenant la CSG, pourtant rejetée explicitement par les organisations qui appelaient à l'action. « **Unité la plus large, oui, mais pas au détriment des revendications !** » ont fait savoir les représentants de l'Union Départementale des Retraités FO aux autres organisations de retraités.

## Une année bien remplie pour l'AFOC de la Haute-Loire

L'Assemblée générale de l'Association Force ouvrière de Consommateurs s'est tenue le vendredi 29 juin. Le rapport moral, le rapport d'activité, comme le rapport financier ont été adoptés à l'unanimité.

Sur la partie consommation, Françoise DELEAGE secrétaire Générale a indiqué que sur les 22 interventions écrites faites par l'AFOC en 2017, 19 avaient trouvé une solution favorable, les 3 autres étant toujours en cours de traitement.

Les sujets sont aussi divers que : l'énergie, les télécommunications, les assurances, la vente à distance, l'automobile, le logement, la vente à distance, le matériel électronique...

Sur la partie logement HLM, Jean Luc ISSARTEL a rappelé les interventions nombreuses de l'AFOC auprès des bailleurs sociaux avec un important problème de discussion à l'OPAC (voir encadré) ainsi que la présence de l'AFOC dans la commission départementale de conciliation bailleurs/locataires et dans les 3 com-

missions de prévention des expulsions.

Le programme d'action pour 2018 est tout tracé : constituer les listes pour représenter les locataires à l'OPAC et au FOYER VELLAVE/ALLIADE. Sur ce dernier point, il est à noter que les discussions avec l'AFOC du Rhône ont été fructueuses puisqu'une représentation des locataires de la Haute-Loire sera présente sur les listes de l'AFOC suite à la fusion FOYER VELLAVE/ ALLIADE HABITAT.

Sur le règlement des litiges de consommation, deux bonnes volontés se sont présentées pour seconder Françoise DELEAGE.

Le Conseil d'Administration a été ré-élu. Pascal SAMOUTH – Président, Roland THONNAT – vice-président, Françoise DELEAGE – Secrétaire générale, Michelle LEYRE – Trésorière, Marie Agnès ALLIROL – trésorière Adjointe, Jean Luc ISSARTEL, Agnès CHICHE-REAU, Alain DEGORCE, Danièle MASSEBEUF - membres du CA.

**SOCIAL ■ L'AFOC ne décolère pas sur la gestion du bailleur social**

### Le torchon brûle entre l'AFOC et l'OPAC

« Depuis quatre ans, c'est-à-dire depuis la nomination du nouveau directeur général de l'OPAC, l'Association Force Ouvrière Consommateurs a de plus en plus de difficultés à se faire entendre que ce soit en conseil d'administration, en réunion de bureau ou en commission de concertation locative ».

L'AFOC se compose de deux branches : l'une liée aux problèmes de consommation, l'autre au logement. C'est cette dernière qui ne décolère pas :

**« On dépense à tout va sur le dos des locataires ! »**

« Plus aucune concertation mais la volonté affichée de les ignorer à la limite de les évincer, de leur refuser la prise de parole, limite humiliation, on leur coupe la parole » reproche l'AFOC à l'OPAC, citant lors du dernier conseil d'administration du 28 juin de cette année, l'impossibilité de s'exprimer.

« Pourtant, poursuivent les représentants des loca-



REUNION. Les représentants des locataires de l'AFOC réunis vendredi après-midi à l'occasion de l'assemblée générale, qui se tenait dans les locaux de FO, au Puy PHOTO NATHALIE COURTIAL

taires, les conditions d'hébergement des familles locataires se dégradent de plus en plus, les avantages consentis depuis fort longtemps et arrachés de haute lutte sont supprimés et ils n'en sont pas informés l'arbitrage à l'OPAC est monnaie courante alors que parallèlement on privilégie des dépenses

somptuaires dans la structure... Les logements sociaux se dégradent et sont loués en l'état, à charge à chaque locataire de les rénover s'il veut profiter d'un environnement convenable. Le parc de l'OPAC se dégrade de plus en plus, il vaut mieux faire des placements plutôt que d'entretenir son patrimoine,

on le brade, on le détruit ».

Et tout ça dans un contexte où pour Pascal Samouth l'avenir du logement social est menacé par de profonds bouleversements : « l'absorption du Foyer vellave, l'incertitude sur le devenir de l'OPAC ou encore la vente du parc HLM au privé ».

Nathalie Courtial

## Résultats d'élections

### ASEA : une équipe militante élue au CSE

Les élections du CSE avaient lieu à l'ASEA 43 (Action Sociale) au Puy en Velay le mardi 5 Juin 2018.

FORCE OUVRIERE présentait des listes complètes en titulaires et suppléants au premier collègue.

Les listes FO remportent 91 voix (42%), 4 élus en titulaires et 5 en suppléants, la CGT n'ayant pas présenté suffisamment de candidats.

C'est une équipe militante qui entre au CSE, ce qui est un choix délibéré du syndicat FO de l'Action Sociale puisque les DP d'établissements ont été supprimés par les ordonnances et que les missions du CSHSCT incombent également à cette nouvelle structure même si une CCSCT a pu être mise en place par accord.

Les 9 élus FO auront donc à cœur de mettre au centre de leur action la défense au quotidien des droits des salariés de toute l'association en allant à leur rencontre régulièrement afin de déjouer les plans patronaux et gouvernementaux qui avec les ordonnances veulent éloigner les salariés de leurs représentants syndicaux.

### SEML SAINT ODILON A LAVOUTE CHILHAC : les déléguées FO reconduites dans leur mandat

C'est à la quasi unanimité que les salariés de la SEML St Odilon à Lavoute Chilhac (Maison d'Assueil pour Personnes Agées) ont reconduit dans leurs fonctions leurs déléguées FO titulaire et suppléante avec 16 voix sur 19 inscrits.

### FAREVA LA VALLEE : FO fait toujours rêver

Les élections du CSE qui viennent d'avoir lieu confirment la confiance des salariés de chez FAREVA à Saint Germain Laprade (ex MSD) dans FORCE OUVRIERE puisque dans les premiers et deuxième collèges FO totalise 89 voix sur 128 inscrits soit 70% des salariés. Les 6 titulaires sont élus

Dans le 3<sup>ème</sup> collège réservé aux cadres, il y a eu carence au premier tour.

A noter que l'accord sur la mise en place du CSE a permis de nombreuses avancées : les suppléants présents aux réunions, un CCSCT, une reconduction possible des mandats sans limitation...

### OMNITRANS à Brives-Charensac : FO entre au CSE, à la première place

Le 4 mai, les élections chez Omnitrans à Brives Charensac (ex Transports Gagne) ont été dépouillées.

Il s'agissait d'un vote électronique dans cette entreprise de plus de 350 salariés implantée sur 5 sites en France. Une liste FORCE OUVRIERE a été présentée pour la première fois avec 10 candidats titulaires et suppléants dans les deux collèges venant de tous les sites et des deux collèges, avec une représentation des femmes qui travaillent dans la société.

Nous sommes la seule organisation syndicale à avoir fait tous ces efforts. Ceux ci ont été payants.

FORCE OUVRIERE réalise 46% des voix avec 84 voix et 5 sièges placée incontestablement à la première place.

La CFDT a 53 voix, 29% et 3 sièges, la CGT a 30 voix, 17 % et 1 siège, la FNCR (anciennement majoritaire) a 14 voix, 8%, et 1 siège.

Pour le délégué syndical FO, Jean Michel Meynadier : « ces résultats sont un encouragement du personnel pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, à savoir : maintenir tous les acquis et usages d'entreprise, obtenir la mise en place d'un treizième mois, discuter d'une prévoyance santé avec maintien du salaire à 100 %. Les salariés ont aussi fait le choix avec FO de privilégier la négociation avec la direction tant que c'est possible pour de nouvelles avancées pour tous les salariés. »

### DESTACO à Sainte Florine : FO seule au CSE

Chez DESTACO (métallurgie) à Ste-Florine, FO réalise 13 voix sur 22 inscrits et obtient un titulaire au CSE.

### Elections au CSE : attention aux pièges

Attention, la négociation du Protocole d'Accord pré-électoral avec la mise en place du CSE nécessite plus de vigilance que par le passé. C'est aussi l'occasion de faire augmenter le nombre de membres ou d'heures de délégation, d'empêcher la limitation des mandats...

Prenez conseil auprès de l'Union Départementale ! Un guide est disponible pour vous aider.

## Comment participer au Conseil Départemental le 19 octobre ?

**Les horaires :** de 9h00 à 13h00 (ouverture du centre à 8h30)

**Le lieu :** centre social et culturel de Blavozy, en centre bourg.

**Qui peut participer ?** Il s'agit de l'assemblée annuelle des syndicats de l'Union Départementale. Chaque adhérent peut donc y participer dans la délégation de son syndicat.

Le Conseil départemental discute des revendications d'actualité mais n'élit pas les instances. Chaque syndicat peut s'y exprimer librement.

Un repas fraternel clôturera les travaux. Une participation de 15€ par convive sera demandée à chaque participant.

Les chèques et inscriptions sont à retourner à l'Union Départementale.

## LES PERMANENCES DANS LE DEPARTEMENT

### LE PUY EN VELAY - Union Départementale

Ouvert du Lundi au vendredi de 8h30 12h et de 14h à 17h ou sur rendez vous 1 Avenue Saint Flory -

43000 Le Puy en Velay

Tél : 04.71.05.43.00

### UNION LOCALE DE BRIOUDE

Permanence les mardis à 18h

Place du Postel immeuble Instruction 43100 Brioude  
Tél : 04.71.50.08.78 Email ul.fo.brioude@wanadoo.fr

### UNION LOCALE DE SAINTE SIGOLENE

Permanence les mardis à 17h30

Maison des syndicats et des loisirs Rue de Verdun 43600  
Sainte Sigolène Permanence les mardis à 17h30  
Tél : 06.82.46.36.99

### UNION LOCALE DE LANGEAC

Rue Dumas 43300 Langeac Permanence le 1<sup>er</sup> Lundi de  
chaque mois à 17h30

### UNION LOCALE D'YSSINGEAUX

Foyer rural 43200 Yssingaux Permanence les jeudis à  
18h

**Salariés de l'artisanat,  
du commerce, de l'industrie et services...  
ces permanences vous  
sont ouvertes !**

**Venez nous rencontrer pour connaître vos  
droits, votre convention collective...**

**Un renseignement ça ne coûte rien !**

# AFOC

L'association FORCE OUVRIERE  
consommateurs organise une perma-  
nence **chaque lundi de 14h à 16h30** à  
l'**Union Départementale** : problèmes de

consommation, rapports locataires/propriétaires, logement  
HLM...

Une permanence spéciale locataires HLM est organisée le  
mardi après-midi.

Vous pouvez également venir présenter vos problèmes de  
consommation lors des permanences des Unions Locales  
mentionnées ci-dessus. Ils seront traités.



web

Dispensé de timbrage Le Puy en Velay PPDC



## FORCE OUVRIERE HAUTE-LOIRE

Rédaction-Administration : UD-FO  
1 av. Saint Flory 43000 LE PUY EN VELAY  
Tél. 04 71 05 43 00

Directeur de Publication :  
Pascal SAMOUTH

Compte Banque Postale : 0024144A024  
C.P.P.A.P. 0422 S 17241

Imprimé par nos soins

E-mail : [udfo43@wanadoo.fr](mailto:udfo43@wanadoo.fr)

Blog : [www.fo43.fr](http://www.fo43.fr)

## SOMMAIRE

2. Le 28 juin FO prend acte
2. Congrès confédéral  
« Résister, Revendiquer,  
Reconquérir »
3. Édito
4. Hommage à Georges Fournier
5. Dossier retraites
8. Fonction publique
9. Les syndicats dans l'action
10. Une année bien remplie  
pour l'AFOC
11. Élections